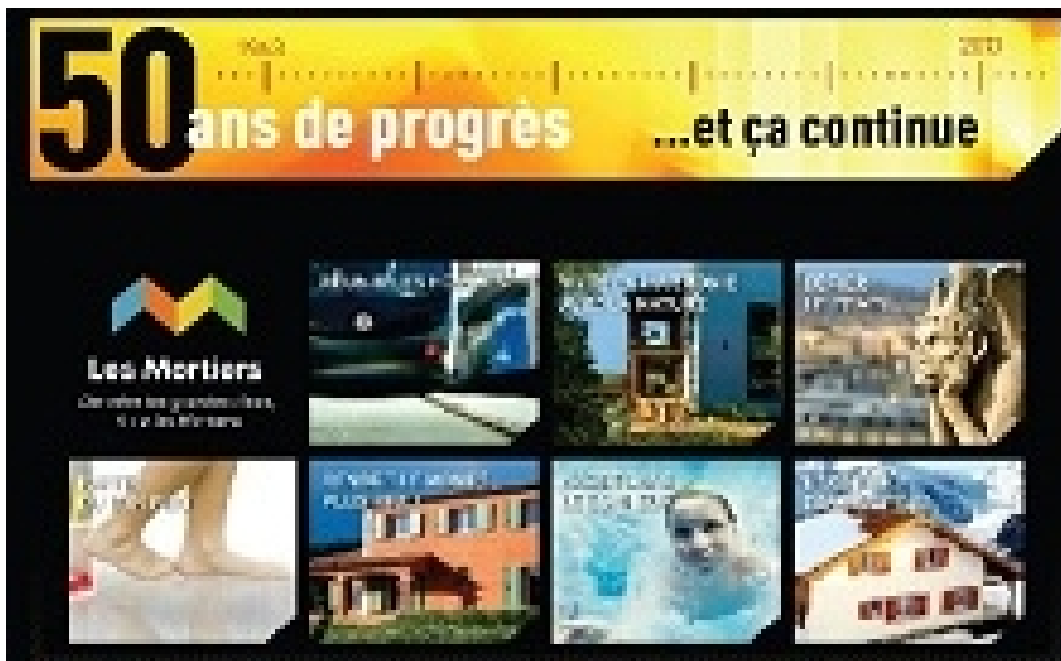


PARIS (MPE-Média) - Le SNMI (Syndicat National des Mortiers Industriels) fête ses 50 ans cette année. Au travers du SNMI, c'est tout un univers, celui des mortiers industriels, qui célèbre 50 ans de recherche, de progrès et d'innovation. Détails.



(Source SD SNMI)

Le Syndicat National des Mortiers Industriels fédère les entreprises en charge de la protection, l'isolation et la décoration des constructions individuelles et collectives grâce aux enduits de façade et à l'ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) ; la pose de carrelage au travers des colles et joints ; les travaux publics, la voirie, les réparations des bétons et l'étanchéité avec les mortiers spéciaux ; la préparation des sols et leur finition avec les ragréages de sols et les chapes fluides ; l'entretien et la restauration du patrimoine, explique le nouveau délégué général du SNIM M. Frédéric Boisse.

Depuis sa création, le SNMI collabore régulièrement à la rédaction des textes de référence que sont les normes NF, DTU, CPT et autres réglementations avec les acteurs institutionnels tels que le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), l'AFNOR (Association Française

de Normalisation) et l'AQC (Agence Qualité Construction), poursuit la même source.

Les Unions associées

Les fabricants ainsi fédérés participent à l'amélioration des produits et techniques de mise en œuvre, en partenariat avec les entreprises spécialisées de la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et les unions associées - l'UNEEF (Union National des Entreprise des Enduiseurs Façadiers), l'UNRST (Union Nationale des Revêtements de Sols Techniques), l'UNECB (Union Nationale des Entrepreneurs Céramistes du Bâtiment) et l'UMGO (Union des Métiers du Gros-oeuvre), la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), ajoute le porte-parole du SNMI.

Le SNMI participe à la formation des applicateurs de Mortiers Industriels grâce à des modules de formation et vidéos. Il informe aussi les prescripteurs, donneurs d'ordre et entreprises au travers de ses newsletters ou de publications sur son site internet.

« Le SNMI et ses membres fabricants de mortiers industriels contribuent à la réalisation d'ouvrages pérennes et participent à l'amélioration des conditions de travail des applicateurs. Le SNMI, c'est 50 ans de progrès et ça continue », conclut M. Boisse, pour qui l'année 2013 constitue à la fois une étape anniversaire et l'occasion de renforcer encore les liens déjà existants entre les fédérations et les unions professionnelles participant aux succès des entreprises du secteur de la construction.

La Rédaction

Plus de détails sur :

www.desmortiersdesidees.com



La lettre et le site
Des Matières premières
et de L'Energie



Au cœur des Matières Premières

www.mpe-media.com